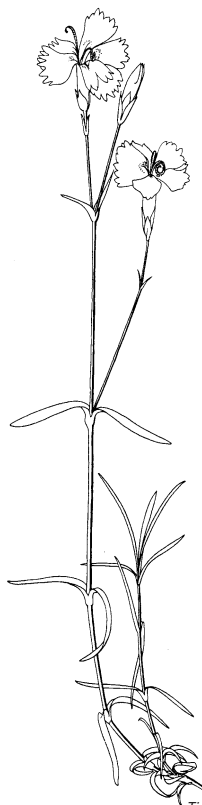


## VU *Dianthus gratianopolitanus* VILL. – Oeillet de Grenoble – Caryophyllaceae



Tiré de  
HESS & AL. 1976-1980

### Description

Plante de 10-20 cm de haut, avec des stolons hypogés et des rosettes stériles hivernantes. Tige glabre, simple ou ramifiée vers le haut. Feuilles opposées, linéaires-lancéolées, longues de 15-35(70) mm, aplaties, d'un vert gris-bleu, soudées en une courte gaine à la base. Fleurs solitaires ou par deux. Calicule de 4-6 écailles un peu plus courtes que la demilongueur du calice. Pétales pourpres profondément dentés et barbus à la gorge. Fleur odorante. Floraison 5-6. Chromosomes  $2n = 60, 90$ .

Espèce semblable: *Dianthus sylvestris* WULFEN (pipolet), rosettes plus denses, feuilles carénées, en général calicule à 2 écailles ne dépassant pas le quart de la longueur du calice, pétales roses, moins dentés et glabres, fleur inodore.

### Ecologie et sociologie

L'oeillet de Grenoble croît sur des crêtes pauvres en humus, à sol superficiel et fortement ensoleillées, sur des terrasses et dans des fentes rocheuses, presque exclusivement sur calcaire, parfois sur grès. En Allemagne, il se trouve aussi plus rarement sur des roches siliceuses. Sur des têtes rocheuses, il s'étend parfois à la pinède voisine (p. ex. Plateau bernois); et à l'étage (pseudo-)subalpin du Jura, il apparaît dans des pelouses (parfois pâturées) à sol superficiel mais frais.

Collinéen-montagnard (à subalpin), il va de 500 à 1600 m d'altitude en Suisse.

*Dianthus gratianopolitanus* est caractéristique du *Diantho-Festucetum pallentis* GAUCKLER 38 du sud de l'Allemagne et occupe son vicariant, le *Teucrio-Iberidetum saxatilis* J.-L. RICH. 83, dans le Jura suisse. Il n'est mentionné dans aucune autre diagnose phytosociologique en Suisse, mais il a été observé dans des stations qui relèvent du *Coronillo vaginalis-Pinetum* RICHARD 72 et du *Potentillo-Hieracietum humilis* BR.-BL. 33 en montagne. A basse altitude il se trouve plus rarement, avec une vitalité réduite et comme reliquat de la succession, dans des ourlets (p.ex. *Geranio-Peucedanetum cervariae* TH. MÜLLER 61) et jusque dans des fragments de chênaie buissonnante. Au Chasseron, il occupe enfin des gazons ouverts de *Sesleria albicantis* BR.-BL. 26.

Milieu naturel: 4.1.1 (4.3.1)

Valeurs indicatrices: F1R4N2H2D1L4T4K4.

### Particularités de l'espèce

Les populations de cet hémicryptophyte sont en général très restreintes (2 à 15 coussinets). Dans le Jura, l'espèce a une répartition de relict: elle manque dans de nombreux biotopes qui seraient favorables. Le centre des falaises est normalement évité; les populations en occupent la périphérie qui fait transition aux escarpements rocheux. Dans les secteurs de ruines, contrairement à plusieurs de ses compagnes, cet oeillet se limite au rocher et ne va pas sur les murs. Bien que l'oeillet de Grenoble et le pipolet occupent des biotopes homologues, on ne les a jamais trouvés ensemble en Suisse. Il faudrait étudier dans quelle mesure ils s'excluent réciproquement. Notre oeillet était répandu autrefois dans les jardins de ferme: il s'en est certainement échappé à maintes reprises sur le Plateau (p. ex. Argovie et Saint-Gall), mais partout il s'est éteint. Les populations des ruines et des châteaux proviennent vraisemblablement pour une part de naturalisations. La culture de l'espèce est facile.

### Distribution générale et menaces

Élément endémique subatlantique-hercynien-médioeuropéen, l'espèce a son centre de répartition dans la chaîne du Jura au sens large (F, CH, D). On la trouve en outre dans quelques zones de collines et de montagnes basses dans le centre et l'est de la France, en Belgique, et vers l'est jusqu'en Bohême (CZ), en Pologne occidentale et peut-être en Ukraine occidentale. Elle possède même quelques avant-postes dans le sud de l'Angleterre.

*Stations les plus proches:* Haute-Savoie (p. ex. Bellevaux, La Baume, Bernex, Vailly, Vacheresse, Dent d'Oche, Bornes etc.), Ain (p. ex. Haut Jura, du Reculet au Col de la Faucille), Doubs (différentes localités) (F), Baar (Göschweiler, Blumegg, Fützen, Grimmelshofen), Hegau et région de l'Untersee (Singen, Überlingen), assez répandu sur le versant danubien du Jura souabe (limite occidentale autour de Tuttlingen), Bavière du nord (D). Par ailleurs cet oeillet s'est naturalisé ou a été introduit à différents endroits.

*Menaces:* L'espèce régresse d'une manière modérée mais constante. Globalement elle est rare ou menacée.

### Statut de protection

CH: Liste rouge, protection; D:

### Distribution et menaces en Suisse

L'espèce occupe le Jura et quelques endroits du Plateau. Ses centres de répartition sont les hauts du Chasseron (VD), la région des Brenets (NE), les premières chaînes jurassiennes entre Granges et Olten (SO) et les rochers de Mo-

lasse de Berthoud et Krauchthal (BE). Le Chasseron constitue la limite occidentale, la Rebenfluh de Lostorf (SO) l'orientale. Des avant-postes au nord se trouvent à la Combe de Monvie sur le Doubs à St. Ursanne (JU, non confirmé) et au Chuenisberg de Nenzlingen (BL). Les stations actuelles sur le Plateau sont les suivantes: Gysenaufühle à Burgdorf, Rappenfluh à Oberburg, Flühe à Krauchthal, en face de Thorberg, Gutenbrünnenfluh à Toffen (non confirmé) (BE). Dans le Jura tabulaire: Col des Roches au Locle, Cirque du Moron et Les Saneyns aux Brenets (NE); Chuenisbergli à Nenzlingen (BL). Jura plissé: Chasseron et Petites Roches (VD); Les Loges sur Fontaines (NE); Gorges du Court (BE); Welschenrohr, Weissenstein (Klus sur Oberdorf, Pechfluh, Balmfluechöpfli, ruine de la Balm), Balsthal (Holzerfluh, ruine du Falkenstein et Chluser Roggen), Oensingen (Roggenfluh, Sunnewirbel, Bränten, Ravellenfluh, Lehnfluh et château Neu Bechburg), Born à Kappel, Engelbergfluh à Starrkirch, Trimstein (ruine du Frohburg, Geissfluh, Hegibergfluh), Lostorf (Dottenberg, tête rocheuse E de Gross Chastel et Rebenfluh) (SO); Säliflüh à Olten (AG); sur Rebbegg à Osterfingen (SH). D'autres stations sont peut-être encore actuelles mais n'ont pas été confirmées depuis longtemps: hauts du Suchet (VD), Combe de Biaufond à La Ferrière et Combe de Montvoie à l'ouest de Saint-Ursanne (JU), Wandfluh et Stallfluh sur Bettlach, Schlossfelden à Kleinlützel (SO). On peut en outre imaginer quelques petites stations sur des têtes rocheuses inaccessibles dans les principaux secteurs de répartition. La petite population d'Osterfingen (SH) provient probablement de la naturalisation de plantes d'un jardin; mais il est vrai que l'espèce existe dans la gorge de la Wutach (D) toute proche. Dans plusieurs régions de Suisse, il existait des stations subspontanées, aujourd'hui éteintes.

*Menaces:* Au cours du siècle, l'espèce a fortement régressé, surtout dans les cantons d'Argovie et de Bâle-Campagne, par le fait des activités de loisirs et de l'ombre résultant de l'embroussaillage. Autrefois des populations entières ont aussi été détruites par la cueillette et l'arrachage. On estime l'espèce globalement menacée en Suisse, mais localement elle est «seulement» potentiellement menacée (Berthoud, Oensingen-Balsthal).

*Evolution des populations:* déclin modéré, puis quasi stabilité depuis 1960

### Responsabilité

Comme le Jura suisse comporte une grande proportion de l'aire globale, le pays a une forte responsabilité à l'échelle internationale.

✉ Christoph Käsemann

**Menaces**

- embroussaillage et ombre
- dégâts mécaniques par les activités de loisir
- entretien et restauration des châteaux et des ruines
- pacage
- arrachage par des amateurs
- populations restreintes et isolées

**Mesures**

- débroussailler partiellement les arêtes rocheuses; mettre en lumière le pied des falaises en abattant quelques arbres
- canaliser le public; barrer les sentiers pédestres et les aires de loisir proches des crêtes; accords de protection avec les responsables des secteurs de varappe; déplacement des feux du 1<sup>er</sup> août, des places de détente et des clôtures des points de vue
- information aux instances concernées; épargner les populations
- au besoin clôturer les zones menacées par le pacage, mais ensuite débroussailler régulièrement
- panneau d'interdiction absolue de cueillette; instaurer des réserves de flore
- protection (plan de zones); contrôles tous les 5 ans; multiplication ex situ en vue de réintroductions de souches indigènes; garantir le suivi de l'efficacité des mesures

**Bibliographie**

- ERHARDT, A. (1990): Pollination of *Dianthus gratianopolitanus* (Caryophyllaceae). *Pl. Syst. Evol.* 170: 125-132.
- HESS, H.E., E. LANDOLT & R. HIRZEL (1976-1980): *Flora der Schweiz und angrenzender Gebiete*. 3 vols, 2690 pp. 2. ed., Birkhäuser Verlag, Basel.
- WASSMER, A. (1998): *Zur Felsenflora des östlichen Kettenjuras – Schlussbericht*. Grundlagen und Berichte zum Naturschutz 17. 106 pp. Baudepartement des Kantons Aargau, Aarau.

**VU *Dianthus gratianopolitanus* VILL. – Oeillet de Grenoble – Caryophyllaceae**

JU 1	PL 2	AN 3	AIO 4	AIE 5	AS 6
VU	VU				

F	D	FL	A	I
	31/VU			

Monde	CH
	VU/V

